

Classement des bois bruts

2006/0178(COD) - 13/02/2007 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

En adoptant en 1^{ère} lecture par 570 voix pour, 7 contre et 0 abstention, le rapport de codécision de Mme Arlene **McCARTHY** (PSE, UK), le Parlement européen a approuvé, sans amendement, la proposition de décision abrogeant la directive 68/89/CE du Conseil relative au rapprochement des législations des États concernant le classement des bois bruts.